



**RAPPORT
ANNUEL
2022**

« Restez en bonne santé » au quotidien

Divers facteurs peuvent contribuer à préserver la santé des employés au travail. À travers son thème annuel 2022/2023, Sécurité au Travail en Suisse se penche précisément sur ces facteurs d'impact. Trouver un équilibre personnel entre ses propres ressources et ses contraintes est tout aussi important qu'une organisation active du travail et une culture d'entreprise vivante.

C'est le nombre de personnes qui ont cliqué sur la bannière du thème annuel « Restez en bonne santé » au cours de cette année. En plus des informations disponibles sur le site web, nos membres peuvent également trouver des articles spécialisés dans le « magazine » ou dans la bibliothèque de PREVITAR.

Nombre de consultations
de notre
page Internet sur le
thème annuel:

831

TABLE DES MATIÈRE

Avant-propos	3
Développement de la solution de branche/offre de cours	4
Rétrospective	7
Nous vous informons!	8
Compte de résultat et bilan	9
Organisation	10
Prestations	12

Balance – En équilibre

Chères et chers membres,

Les principaux objectifs selon lesquels le Dr Hubert J. Rüegg, président de Sécurité au Travail en Suisse, a dirigé l'association étaient la qualité, l'efficacité et l'utilité pour les membres. Son décès inattendu au mois d'août 2022 nous tous a beaucoup affectés. L'ensemble des membres du comité directeur ont fait preuve d'engagement dans cette situation exceptionnelle et ont veillé à ce que l'association puisse continuer à se développer de manière équilibrée.



Le succès de PREVITAR montre l'importance que nos membres accordent à la mise en œuvre de la solution de branche »

Christoph Niederberger



Nous soutenons nos membres afin qu'ils trouvent leur équilibre entre tous les domaines de la vie. »

Stefan Kuchelmeister

En 2022, plus de 300 nouveaux membres ont adhéré à la solution de branche de Sécurité au Travail en Suisse. Nos membres démontrent chaque jour que l'adhésion ne représente qu'une première étape dans la mise en œuvre de la sécurité au travail et de la protection de la santé. Alors que PREVITAR 2 était conçu pour que 50 personnes l'utilisent simultanément, ce sont aujourd'hui jusqu'à 1600 préposés à la sécurité (PàS) et préposés à la sécurité de domaine (PàSD) qui travaillent en même temps à la mise en œuvre de la solution de branche avec PREVITAR 3 les jours de pointe. Par conséquent, nous avons dû renforcer les capacités du secrétariat général et du logiciel pour maintenir l'équilibre.

Rester en bonne santé, c'est trouver en permanence son équilibre. Entre les ressources et les contraintes, entre les différents domaines de la vie, dans la culture d'entreprise et lors de changements. C'est avec reconnaissance que nous mentionnons dans ce rapport annuel les réactions de nos membres que nous avons pu soutenir avec la solution de branche. Vos retours contribuent également à notre équilibre personnel.

Christoph Niederberger

Vice-président / président ad intérim

Stefan Kuchelmeister

Directeur

Nouveau thème annuel 2022/2023: « Restez en bonne santé »

En 2022 et 2023, l'accent est mis sur le thème « Restez en bonne santé ». Divers facteurs peuvent contribuer à préserver la santé des employés au travail. Dans le cadre de son thème annuel actuel, Sécurité au Travail en Suisse se penche plus en détail sur ces facteurs d'impact. Trouver un équilibre personnel entre ses propres ressources et ses contraintes est tout aussi important qu'une organisation active du travail et une culture d'entreprise vivante. L'association publiera divers articles spécialisés sur ce sujet important et veillera à y sensibiliser ses membres lors des audits.

De plus amples informations sur le thème annuel 2022/2023 sont disponibles sur notre site Internet à la page « Association » ou « Thème annuel ».

Succès du salon et assemblée générale des membres 2022

Le Salon professionnel suisse pour la sécurité et la protection sur le poste de travail s'est tenu du 1^{er} au 2 juin 2022 à Berne. Des représentants de toute la branche et des responsables de la sécurité au travail et de la protection de la santé de nombreuses entreprises étaient présents. La possibilité de pouvoir enfin se rencontrer à nouveau physiquement au salon a été largement utilisée pour des discussions animées et un échange d'expériences apprécié et essentiel.

Sécurité au Travail en Suisse était également présent à un stand du Salon. Nous y avons présenté notre outil numérique PREVITAR en détail aux personnes visitant le salon. Un casque VR (réalité virtuelle) a permis de

transmettre de manière interactive des informations sur notre association et sur notre solution de branche. Lors d'entretiens personnels, nos conseillères et conseillers ont présenté PREVITAR et ses différentes fonctions ainsi que nos autres offres. Cet échange a suscité un intérêt considérable et a également permis de répondre à de nombreuses questions spécifiques des utilisateurs relatives à la nouvelle version de PREVITAR.

La participation au salon et l'intérêt porté à notre stand ont été très importants. Un grand merci à tous les membres qui nous ont rendu visite à Berne ainsi que pour les discussions passionnantes que nous avons eues.

Tanja Brüttsch est désormais directrice adjointe

Au cours des dernières années, l'association Sécurité au Travail en Suisse s'est transformée en profondeur. Afin de répondre à l'augmentation des besoins et de décharger le directeur, l'association a décidé de créer la nouvelle fonction de directrice adjointe. Tanja Brüttsch a été élue à l'unanimité par le comité directeur à cette fonction en août 2022. Nous la félicitons pour cette étape importante et nous réjouissons de poursuivre notre collaboration.

Grand engagement du comité malgré une perte importante

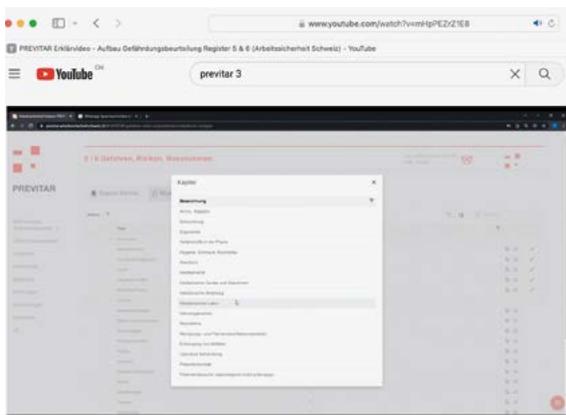
En août 2022, le Dr Hubert J. Rüegg est décédé de manière totalement inattendue. Il était jusqu'alors président de l'association. Dès septembre, le comité directeur a confié la direction par intérim au vice-président Christoph Niederberger, directeur de l'Association des communes suisses, jusqu'à l'assemblée générale des membres 2023. Christoph Niederberger a assumé cette tâche supplémentaire avec beaucoup de dynamisme et d'engagement et le secrétariat général ainsi que le comité directeur lui en sont très reconnaissants. Nous lui réitérons ici nos remerciements. S'engager spontanément de cette manière est loin d'être évident! Un nouveau président ou une nouvelle présidente sera élu-e lors de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2023.

Glossaire PREVITAR disponible

Afin d'éviter de s'égarer dans la jungle des abréviations et des termes techniques, nous avons développé un glossaire spécifique à PREVITAR. Celui-ci est accessible dans la bibliothèque en utilisant le terme de recherche « glossaire ». Vous y trouverez toutes les notions et abréviations importantes ainsi que les significations correspondantes. Ce glossaire est disponible en allemand, en français et en italien.

Découvrir concrètement Sécurité au Travail en Suisse grâce au casque VR





Vidéos explicatives sur PREVITAR

Nos nouveaux tutoriels vidéo simplifient encore davantage l'utilisation de PREVITAR. Ces courtes vidéos expliquent comment procéder pas à pas. À l'heure actuelle, des vidéos explicatives sur les thèmes suivants sont disponibles (pour le moment, uniquement en allemand) sur la chaîne Youtube de Sécurité au Travail en Suisse:

- Tutoriel PREVITAR – Navigation
- Tutoriel PREVITAR – Premiers pas du PàS
- Tutoriel PREVITAR – Élaboration de la détermination des dangers du chapitre 5/6
- Tutoriel PREVITAR – Commencer la détermination des dangers du chapitre 5/6

Les cours reprennent!

Après l'interruption due à la pandémie, l'offre de formations de base et de formations continues a repris son rythme habituel. Étant donné que les cours en ligne sont dorénavant bien établis, l'association a décidé de continuer à les proposer en complément des cours en présentiel. De plus, le nouveau modèle combinant cours en présentiel et apprentissage en ligne (e-learning) a trouvé sa place. L'association est donc actuellement en train d'étendre son offre d'apprentissage en ligne à d'autres cours, afin de proposer un plus large éventail de possibilités aux participants.

En 2022, l'offre de cours de Sécurité au Travail en Suisse a été utilisée comme suit:

	Nombre de cours	Nombre de participants
PàS Préposé à la Sécurité, formation de base	29	425
PàSD Préposé à la Sécurité de Domaine	23	309
Cours dispensés à l'interne	40	445
Cours spéciaux	14	178
Total des personnes formées	106	1357
dont cours en ligne	19	226

Descriptifs des cours, délais et possibilité d'inscription:

www.arbeitssicherheitschweiz.ch/fr/offres/cours



Le « magazine », notre revue spécialisée: Nous vous informons!

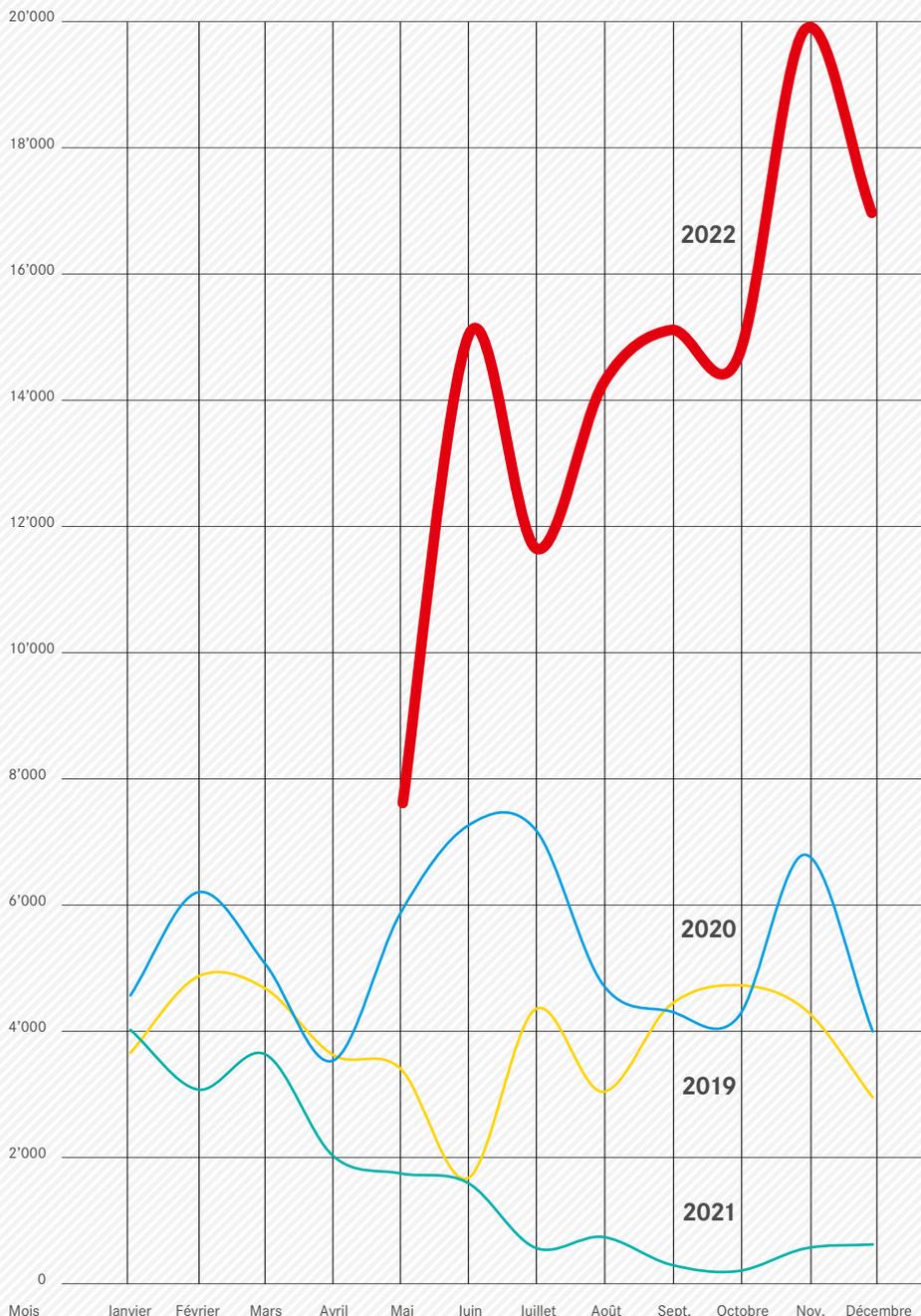


Le « magazine » de Sécurité au Travail en Suisse aborde quatre fois par an des thèmes concernant de près ou de loin la sécurité au travail ou la protection de la santé. Au cours de l'année 2022 la gestion de la santé en entreprise a fait l'objet d'une attention particulière. Parallèlement aux contributions relatives au thème annuel précédent « Ralliez-vous », le lectorat a également pu se familiariser avec divers sujets portant sur la sécurité au sein de leur entreprise. Tous les articles peuvent être téléchargés depuis la Bibliothèque en ligne. Les éditions complètes sont également disponibles au format électronique sur www.securite-travail.ch.

Accès à PREVITAR

La version précédente de PREVITAR était conçue pour permettre à 50 utilisateurs de s’y connecter simultanément. Lors du développement de la nouvelle version, l’association avait compté sur 200 utilisateurs simultanés. Les chiffres actuels montrent que nous étions loin du compte...

Nombre de connexions par mois



Le graphique montre le nombre de connexions à PREVITAR par mois au cours des quatre dernières années. Depuis le lancement officiel de la nouvelle version de PREVITAR, ce nombre a fait un bond en avant. Alors qu’en 2019 et 2020, environ 4000 à 6000 utilisateurs se sont connectés en moyenne chaque mois – et qu’environ 400 à 600 d’entre eux étaient actifs simultanément les jours de pointe, le nombre de connexions à l’ancienne version a nettement diminué en 2021, année du lancement de PREVITAR 3. Depuis le début de cette enquête en mai 2022, le nombre de connexions à la nouvelle version a grimpé jusqu’à 20’000 par mois (courbe rouge) et le nombre maximal de connexions simultanées était de 1600. Sécurité au Travail en Suisse a littéralement été dépassé par ce succès. Suite à cette forte utilisation de PREVITAR 3, un fait très réjouissant en soi, des problèmes de capacité sont apparus les jours de pointe, qui ralentissaient le système. Les problèmes ont désormais été identifiés et, en collaboration avec le développeur du logiciel, la capacité du système sera augmentée en 2023 afin de garantir une disponibilité optimale de l’outil numérique pour nos membres.

Évaluation du nombre d'absences 2021

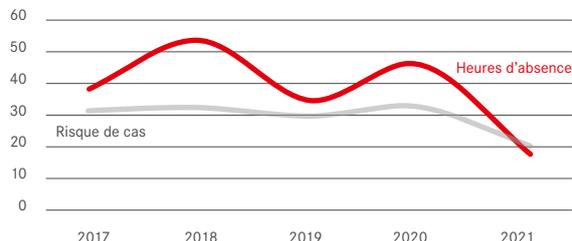
Au total, 779 membres ont pris part au relevé des absences pour l'année 2021. Ils représentent près de 100 000 collaboratrices et collaborateurs, qui occupent un total de 68 300 postes à plein temps. Les valeurs communiquées (valeurs médianes) concernent l'ensemble de la solution de branche et peuvent donc être considérées comme pertinentes d'un point de vue statistique.

	Risque de cas ¹		Heures d'absence ²		
	AP	ANP	AP	ANP	Maladie
2017	30.7	129.0	37.6	364.9	2'913
2018	31.6	126.8	52.6	362.3	2'869
2019	29.0	121.3	33.8	372.1	2'942
2020	31.8	116.4	45.0	385.7	3'320
2021	19.6	106.5	17.2	305.1	3'021

¹ Nombre de cas par tranche de 1000 postes à temps plein

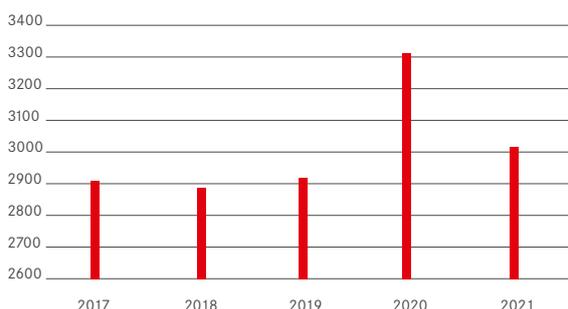
² Heures d'absence par tranche de 100 000 heures de travail

L'évaluation 2021 indique quelques changements à examiner de plus près:



En 2021, le risque de cas d'accidents professionnels était nettement inférieur (-38,4%) aux valeurs des années précédentes. Le nombre d'heures d'absence (-61,8%) représentait moins de la moitié des années précédentes.

Bien que les statistiques ne précisent pas les causes de cette différence, il semble évident que ce changement significatif soit principalement dû à la pandémie de COVID.



La tendance des dernières années se poursuit pour les accidents non professionnels. Le risque de cas (nombre de cas) continue de diminuer et la durée des absences pour cause d'accidents non professionnels ne cesse de baisser. Le recul plus marqué des heures d'absence en 2021 pourrait être la conséquence d'une plus grande sensibilisation.

En ce qui concerne les absences pour cause de maladie, l'hypothèse de l'année précédente se confirme: toutes les entreprises n'ont pas pu faire la distinction entre les absences dues au COVID et celles dues à d'autres maladies. Les réponses des entreprises pour 2021 suivaient une tendance similaire à 2020. Cette moyenne ne peut donc pas être comparée à celles des années précédentes.

Tous les membres ayant pris part à l'enquête ont reçu une évaluation individuelle de leurs données. Celle-ci comporte une comparaison avec les autres membres de la solution de branche ainsi que l'évolution des données individuelles au cours des dernières années. Les résultats de la comparaison sectorielle et de l'évolution constituent une aide à la réduction des temps d'absence dans les entreprises.

Note sur la statistique:

Les entreprises ayant indiqué en moyenne moins de 25% ou plus de 100% comme taux d'occupation par collaborateur n'ont pas été incluses dans le calcul de la valeur médiane. De même, les entreprises occupant moins de 10 postes à temps plein n'ont pas été prises en compte, étant donné que de tels cas isolés dans des microentreprises entraîneraient une distorsion de la statistique.

Tessin et Suisse romande

Nos conseillers pour la Suisse romande et le Tessin ont aussi été très actifs en 2022. En Suisse romande, de nombreux cours ont pu être organisés et des visites réalisées. En outre, la demande pour des entretiens de conseil a augmenté. Un cours de PàS pour les encadrants et responsables de mesures d'occupation destinées aux demandeurs d'emploi en français est planifié en 2023, afin de répondre à la demande de la SUVA.

Au Tessin, le premier cours de base pour les PàS a été organisé avec 12 participants. Au Tessin, en 2023, l'accent sera mis sur le soutien aux communes; des mesures de soutien sont également prévues au niveau cantonal.

Nous vous informons!

Le soutien de Sécurité au Travail en Suisse nous a permis de mettre nos lacunes en évidence et de les corriger en grande partie. Nous profitons énormément de ces connaissances spécialisées et pouvons ainsi aiguïser la conscience de tous les collaborateurs.

Martin Berger, responsable de l'infrastructure de Glattfelden

Avec la précieuse collaboration de Sécurité au travail en Suisse, nous profitons de conseils personnalisés et sur mesures pour déployer la solution de branche et mettre en place la structure MSST nécessaire dans notre commune. Nous avons apprécié les formations SST pour les PàSD et le cours PREVITAR dans lesquelles le formateur prend le temps et s'adapte à chaque collaborateur.

Angelo Ciciulla, chargé de sécurité MSST (PàS), commune de Montreux

Compétent, professionnel, motivé et très à l'écoute des clients: voilà ce que nous avons ressenti en faisant la connaissance de l'équipe de Sécurité au Travail en Suisse, qualités dont nous profitons depuis de nombreuses années. La solution de branche de Sécurité au Travail en Suisse permet à l'équipe chargée de la sécurité de guider en toute sécurité plus de 200 collaborateurs dans leurs activités quotidiennes.

Valerio Cardigliano, responsable des travaux publics à Rorschacherberg

Nous apprécions les excellentes connaissances techniques des collaborateurs de Sécurité au Travail en Suisse. Le logiciel PREVITAR ainsi que les modules sont une aide efficace pour le PàSD et, en tant que PàS, ils me facilitent énormément la tâche.

Christian Fenner, préposé à la sécurité à Zumikon

Avec Sécurité au travail en Suisse, nous trouvons toujours une réponse compétente et adaptée auprès d'un partenaire fiable. Les audits sont menés de manière transparente, en parfaite collaboration avec notre institution. Les rapports d'audits, clairs et circonstanciés, permettent aux collaborateurs et à la direction d'avoir une bonne compréhension des mesures à mettre en œuvre.

Esther Wagnières, coordinatrice de la santé et sécurité au travail, Commune de Milvignes

J'apprécie tout autant la bonne collaboration au sein de l'équipe que la communication ouverte et honnête visant à nous soutenir le mieux possible.

Thomas Mezger, concierge d'une école à Thayngen

La décision d'adhérer à Sécurité au Travail en Suisse nous a apporté énormément d'avantages. Grâce à l'encadrement extrêmement compétent et personnel des conseillers de Sécurité au Travail en Suisse ainsi qu'aux offres et solutions complètes pour la mise en œuvre de la solution de branche, nous avons pu mettre en place en peu de temps une organisation de la sécurité adaptée et fonctionnelle pour notre institution. Nous le referions sans hésiter.

Simone Steiner, responsable du développement de l'institution Seniorenzentrum Aumatt, Reinach

Compte de résultat

en CHF	2022	2021
Produits des prestations	730'669	614'699
Produits de la solution de branche	1'319'366	939'218
Produits des cours	733'327	536'085
Produits des cotisations des membres	268'480	227'040
Autres produits	23'539	26'794
Produits d'exploitation	3'075'381	2'343'836
Charges sur prestations	-623'565	-544'587
Exploitation de la solution de branche	-768'658	-412'120
Frais des cours	-523'722	-377'811
Frais de traduction/d'impression et d'envoi	-101'672	-95'994
Journal de l'association « magazine »	-111'247	-104'587
Autres charges	-42'945	-31'448
Résultat brut	903'573	777'290
Charges du personnel/Administration générale	-414'149	-324'177
Autres coûts administratifs	-29'499	-35'266
Assemblée des membres, salon, publicité	-130'112	-105'349
Résultat d'exploitation avant amortissements	329'813	312'499
Amortissements et ajustements de valeur	-334'125	-287'047
Résultat financier	39'073	5'228
Solde facture neutre	-127	1'723
Bénéfice annuel ou perte annuelle	34'635	32'402

Bilan

en CHF	2022	2021
Liquidités	987'663	416'013
Créances résultant des livraisons et des prestations de services	1'222'032	1'019'646
Autres créances à court terme	14'000	2'100
Actifs transitoires	11'676	
Placements financiers	50'000	50'000
Valeurs immobilières (solution de branche)	900'000	1'090'000
Total des actifs	3'185'371	2'577'759
Biens propres résultant des livraisons et des prestations de service	1'098'493	879'767
Acomptes reçus	1'295'655	1'162'320
Passifs transitoires	34'907	13'991
Provisions	300'000	100'000
Bénéfice reporté ou perte reportée	421'682	389'280
Bénéfice annuel ou perte annuelle	34'635	32'402
Total des passifs	3'185'371	2'577'759

Rapport de l'auditeur indépendant

à l'Assemblée des membres concernant les comptes annuels de

Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé, Zurich

Nous avons contrôlé les comptes annuels de l'Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé (ci-après « l'Association »), sur la base du bilan bouclé au 31 décembre 2022, du compte de résultat pour l'exercice 2022 et de l'annexe. Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Base de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Nos responsabilités en vertu de ces directives et normes sont décrites plus en détail dans le paragraphe « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux exigences de la profession et avons rempli nos autres obligations déontologiques conformément à ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du comité directeur concernant les comptes annuels

Le comité directeur est responsable de la présentation des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, ainsi que des contrôles internes que le comité directeur estime nécessaires pour permettre la présentation de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la présentation des comptes annuels, le comité directeur est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son activité, d'évaluer et, le cas échéant, d'indiquer les éléments relatifs à la poursuite de l'activité ainsi que d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention ou n'a pas d'autre choix réaliste que de liquider l'Association ou de cesser ses activités.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH détectera dans tous les cas une anomalie significative, pour autant qu'elle existe. Les anomalies proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs et sont considérées comme significatives si elles sont susceptibles, individuellement ou collectivement, d'avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces comptes annuels.

Une description plus détaillée de nos responsabilités en matière d'audit des comptes annuels se trouve sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Lucerne, le 3 mars 2023

Balmer-Etienne AG

Comité directeur**Christoph Niederberger**

Président par intérim

Kurt Altenburger

Secrétaire central SSP, Zurich

Sonia Barbosa

Experte FMH

Sabina Erni

Responsable Profession et Innovation, Société zurichoise des employés de commerce

D^r Martin Flügel

Directeur Union des villes suisses

Daniel Lerch

Département Sécurité, commune de Birsfelden

Secrétariat général**Stefan Kuchelmeister**

Directeur

Alexandra Bichsel

Collaboratrice administrative

Tanja Brüttsch

Directrice adjointe, spécialiste STPS avec brevet fédéral

Dunja Burren

Spécialiste STPS avec brevet fédéral

Ursula Dvorak

Collaboratrice administrative

Melanie Hilpertshauer

Responsable Communication et Marketing

Ueli Hosang

Spécialiste STPS avec brevet fédéral

Anina Lieberherr

Conseillère junior

Martin Mächler

Responsable Communication et Marketing

Peter Stoll

Spécialiste STPS avec brevet fédéral

Représentation en Suisse romande**Stéphane Wagner**

Ingénieur sécurité CFST, ACTA Conseils Sàrl

Représentation Tessin**Philipp Widmer**

Ingénieur sécurité CFST, Widmer-CEC SA



Arbeitssicherheit Schweiz
Mainaustrasse 30
Postfach
8034 Zürich
Telefon 044 388 71 91
info@arbeitssicherheitschweiz.ch
www.arbeitssicherheitschweiz.ch

Sécurité au Travail en Suisse
Rue des Pêcheurs 8A
1400 Yverdon-les-Bains
Téléphone 024 424 20 44
info@securite-travail.ch
www.securite-travail.ch

Sicurezza sul lavoro Svizzera
c/o Widmer-CEC SA
Via Brüsighell 6
6807 Taverne
Telefono 091 612 21 00
info@sicurezza-lavoro.ch
www.sicurezza-lavoro.ch

Dans les situations potentiellement difficiles ou en cas de danger, la meilleure réaction est de dire « stop ». Cette culture d'entreprise doit être établie en interne et vécue à tous les niveaux. L'association Sécurité au Travail en Suisse aide votre entreprise ou votre institution à promouvoir une saine « culture du stop » et vous donne des conseils importants sur la manière de la mettre en œuvre.



Interrompre le travail au bon moment pour sauver des vies.
Tout le monde doit pouvoir « dire stop », des apprentis aux membres de la direction.

Organismes de soutien

Offres proposées par Sécurité au Travail en Suisse

Nous proposons à nos membres un grand nombre de prestations et divers services de conseil, dont vous trouverez un aperçu ci-dessous. Nous vous conseillons également volontiers à titre personnel.

Prestations de service et conseils

Conseil initial

Plus de sécurité: par où commencer et comment s'y prendre? Quelles sont les premières étapes qui mèneront au succès? Comment éviter les pièges? À l'aide d'informations et de conseils, nos spécialistes expérimentés vous aident à vous plonger facilement dans les différents thèmes en lien avec la sécurité au travail.

Coup d'envoi

Comment sensibiliser vos collaborateurs et les encourager à mettre l'accent sur la sécurité au travail, la protection de la santé et la responsabilité individuelle? Grâce à notre méthode éprouvée de coup d'envoi, vous obtiendrez des effets durables.

Conseil/coaching

Vous avez pris un bon départ? Félicitations! Mais comment garder le cap? Nous vous accompagnons et vous fournissons de précieuses impulsions pour vous permettre de réussir.

Détermination des dangers/ planification des mesures

Des questions spécifiques ou un champ d'activité sortant du cadre de la solution de branche? Avec nos experts en sécurité, vous êtes entre de bonnes mains. Nous réalisons pour vous une analyse de risques personnalisée et nous vous recommandons les mesures adéquates à mettre en place.

Mandat PàS

Guère de capacités et peu de compétences spécialisées? Alors, externalisez la fonction de préposé à la sécurité (PàS). Nos spécialistes se chargent de cette tâche pour vous, de manière efficace et compétente.

Concept d'organisation en cas d'urgence

Le fait d'être préparé à la survenue d'événements inattendus permet de créer une certaine sécurité et offre une aide précieuse pour faire face à des situations concrètes. Pour mettre en place son concept d'organisation en cas d'urgence, Sécurité au Travail en Suisse s'appuie sur la littérature spécialisée existante. Ce concept individuel et taillé sur mesure pour chaque entreprise propose toutes les informations nécessaires pour gérer un cas d'urgence.

Formation continue et perfectionnement

Connaissances de base pour les membres de la direction

Les participants se familiarisent avec les bases légales de sécurité au travail et de protection de la santé. Ils sont de la sorte en mesure de prendre toutes les décisions leur permettant de créer et de développer des conditions de travail sûres et sans danger pour la santé.

Cours pour les PàS et PàSD

Avec plus de 30 cours dispensés par année, les spécialistes de Sécurité au Travail en Suisse forment un grand nombre de préposés à la sécurité (PàS) et de préposés à la sécurité de domaine (PàSD). Pour les non-membres, un cours de base de deux jours pour les préposés à la sécurité est disponible dans le cadre du « Réseau de formation prévention Suva ». Le cours de remise à niveau, d'une durée d'un jour, est ouvert à tous et permet aux PàS et PàSD de se tenir informés des nouveautés et d'échanger sur leurs expériences avec les autres participants au cours. Sur demande, ces cours peuvent également être organisés directement auprès de nos clients.

Cours spécialisés

Nous assurons la formation et le perfectionnement de vos collaborateurs directement dans votre entreprise. Une connaissance approfondie des thèmes que vous souhaitez aborder dans les domaines de la sécurité au travail et de la protection de la santé leur permet de se comporter et d'agir en tenant compte des questions de sécurité.

Préparation aux audits externes et accompagnement

Suite au cours de préparation aux audits externes que nous vous proposons, vous serez capables de faire un point sur l'état des lieux de votre système de sécurité et pourrez répondre de manière claire aux questions des inspecteurs. En outre, nous vous proposons un accompagnement le jour de l'audit réalisé par les organes exécutifs de la Confédération, du canton, de la Suva ou d'une organisation spécialisée.

Contrôle de la qualité

Visite de l'entreprise

Où se cachent les risques éventuels dans votre entreprise? Nos spécialistes effectuent une analyse minutieuse de la situation pour vous permettre de connaître avec certitude les principaux dangers et risques et de prendre les mesures préventives adéquates.

Audit systémique

Votre entreprise respecte-t-elle les règles en vigueur dans le domaine de la sécurité au travail? Grâce à un audit systémique, nos spécialistes contrôlent l'état de votre système de sécurité. Vous obtenez ensuite un inventaire complet de la situation dans votre entreprise en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.

Le passeport 720 jours

L'expérience se répète dans les communes et structures membres de notre association: depuis 2000, toutes ont entrepris des démarches ponctuelles souvent importantes vers davantage de sécurité mais beaucoup ont de la peine à se donner un programme d'actions clair et permettant d'être au plus près des impératifs légaux.

Forts de cette réalité, de nombreuses communes ou institutions suisses alémaniques ont demandé ces dernières années à avoir un accompagnement sur le terrain de la part de l'association.

Ce programme sur 720 jours (2 ans) existe aussi dans sa version suisse romande et permet de soulager le préposé à la sécurité.

N'hésitez pas à nous contacter au:
024 424 20 44
info@securite-travail.ch